



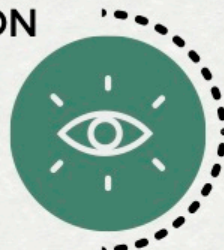
Action collective D'une démarche RSE vers une transition écologique

ATELIER 1 DÉFINITION DE LA RSE, ET DU PASSAGE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

1

Intervention d'un expert dans le domaine de la transition écologique. Mettre en synergie les acteurs associés.

Travaux intersession : Réalisation d'un auto-diagnostic



ATELIER 2 IDENTIFICATION DES LEVIERS DE CHANGEMENT

2

Par quels facteurs organisationnels ou RH, se jouent les transitions, en analysant des éléments de causalité et en déterminant les critères d'attente des résultats.

Travaux intersession : Permettre de traiter les enjeux environnementaux au niveau de l'entreprise.



ATELIER 3 IMPACTS ACTUELS OU À VENIR SUR L'ORGANISATION

3

et la santé des salariés ? Comment anticiper et appréhender au mieux ces impacts pour tendre vers une transition écologique réussie ?

Travaux intersession : Réflexion sur ce qui a été fait, aurait pu être amélioré, comment ?



ATELIER 4 RÉFLEXION AUTOUR DES FUTURES ACTIONS

4

à mettre en place et leur faisabilité en terme économique et social. Aide à la définition d'un plan d'action personnalisé.

Travaux-intersession : Mise en place du plan d'action.



ATELIER 5 RETOUR D'EXPÉRIENCE

5

et diffusion des travaux auprès des autres adhérentes de l'association CBW.



Critère de sélection des entreprises VOLONTAIRES :

- Mobilise le.s représentant.e.s du personnel et/ou des personnels volontaires
- Entreprise impliquée pour faire évoluer les pratiques professionnelles vers une transition écologique en s'appuyant sur l'analyse et le dialogue social
- Entreprise disponible et rend ses salarié.e.s disponibles pour participer au projet (5 demi-journées sur 16 mois).